

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU 23 juin 2020

**Membres présents :** JEANNEROD Bernard, DELBOS Michel, EQUOY Alain, HIRN Jean-Claude, MERCIER Richard, BARETTE David, BOUQUET Océane (procuration à Mr DELBOS Michel), GALMICHE Pauline, MICHEL Manon, NARBÉY Pascal, THIEBAUD Vincent. Selon les consignes préfectorales, avec le respect des précautions sanitaires, le Conseil Municipal s'est tenu à huis clos.

### **N° 13/2020 : Délégation au Maire**

Suivant le rapport n°1 de délégation de pouvoirs à M. le maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les textes de 1 à 23 sont approuvés dont les textes 3 et 17 à hauteur de 100 000€ ainsi que les articles 2, 3 et 4.

### **N° 14/2020 : Taux des taxes 2020**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il faut décider du taux des taxes pour l'année 2020 et rappelle les taux votés depuis 2016 :

Taxe d'habitation	3,86 %
Taxe foncière (bâti)	6,94 %
Taxe foncière (non bâti)	28,88 %

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire en 2020 ces taux à l'unanimité des présents :

Taxe foncière (bâti)	6,94 %
Taxe foncière (non bâti)	28,88 %

### **N° 15/2020 : Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget communal**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2019 – budget communal, établi par Mme GRANDCLEMENT Catherine, receveur municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

### **N° 16/2020 : Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget eau**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2019 – budget eau, établi par Mme GRANDCLEMENT Catherine, receveur municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

### **N° 17/2020 : Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2019 – budget assainissement, établi par Mme GRANDCLEMENT Catherine, receveur municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

### **N° 18/2020 : Vote du Compte Administratif 2019 – Budget communal**

Monsieur le Maire se retire et Monsieur DELBOS, 1er adjoint, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 – budget communal.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

### **N° 19/2020 : Vote du Compte Administratif 2019 – Budget eau**

Monsieur le Maire se retire et Monsieur DELBOS, 1er adjoint, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 – budget eau.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

### **N° 20/2020 : Vote du Compte Administratif 2019 – Budget assainissement**

Monsieur le Maire se retire et Monsieur DELBOS, 1er adjoint, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 – budget assainissement.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

**N° 21/2020 : Vote du Budget Primitif 2020 – Budget communal**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 – budget communal qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	144 000,00 €	144 000,00 €
<b>Investissement</b>	686 919,00 €	686 919,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

**N° 22/2020 : Vote du Budget Primitif 2020 – Budget eau**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 – budget eau qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	41 483,00 €	41 483,00 €
<b>Investissement</b>	64 135,00 €	64 135,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

**N° 23/2020 : Vote du Budget Primitif 2020 – Budget assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 – budget assainissement qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	41 786,00 €	41 786,00 €
<b>Investissement</b>	58 968,00 €	58 968,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents.

**N° 24/2020 : Subventions aux associations 2020**

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder au titre des subventions 2020 :

- ADAPEI : 30€
- ADMR : 50€
- AFM : 50€
- Anciens combattants : 80€
- Coopérative scolaire : 180€
- Croix Rouge : 30€
- France Alzheimer : 30€
- Ligue contre le cancer : 30€
- Maison Familiale de Montbozon : 30€
- Nafsep : 30€
- Paralysés de France : 30€
- Prévention Routière : 30€
- Restos du coeur: 30€
- Sapeur pompiers Esprels : 50€
- Sapeurs-pompiers Montbozon : 80€
- Sapeurs-pompiers Villersexel : 50€
- Secours populaire : 30€
- Souvenir français : 50€

**Soit un total de 890.00 €**

**N° 25/2020 : Liste des candidats proposés pour la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la constitution d'une liste de commissaires titulaires et suppléants pour la commission communale des impôts directs de la commune pour réviser les bases fiscales. Il propose une liste de 24 propositions de candidats.

**N° 26/2020 : Encaissement chèque GROUPAMA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un remboursement par chèque de GROUPAMA de 546.00 € pour les dommages de l'église suite aux événements climatiques du 10/02/2020.

**N° 27/2020 : Admission en non-valeur Mme MASSON Arlette**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du mail reçu par Mme GRANDCLEMENT, receveur municipal, en date du 04 juin 2020, qu'une admission en non-valeur est proposée pour un montant de 599.48 €.

**N° 28/2020 : Indemnités des élus**

En complément de la délibération 11/2020 du 25 mai 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le taux d'indemnités des élus pour Monsieur le Maire et les adjoints est applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Monsieur CLAUSSÉ, 2<sup>ème</sup> adjoint de l'ancien Conseil Municipal, conserve son indemnité complète du mois de mai 2020 qui lui a été versée.

**N° 29/2020 : Délégués Commission**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, le Maire souhaite la création de deux nouvelles commissions.

Après délibération ont été élus délégués :

Commission appel d'offre :

Mme GALMICHE Pauline

Mr THIEBAUD Vincent

Mr MERCIER Richard

Commission révision liste électorale :

Mr HIRN Jean-Claude

Mr EQUOY Alain

Mr NARBÉY Pascal

Mr JEANNEROD Bernard

**N° 30/2020 : Amortissement sur investissement 2019**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'amortir l'investissement de 2019 du budget EAU pour un montant de 2 592.00 €.

Cet amortissement est réparti sur 3 ans.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le recensement de la population aura lieu en 2021. Le coordonnateur désigné est Mme LETONDELLE. Il faudra trouver en son temps l'agent recenseur.

Informations « Présence Verte » pour la période canicule

Chemin de la Colombière : revoir pour les ruissellements et écoulements d'eau de pluie

Informations sur la carte des limites de la commune

Prévoir une poubelle à l'aire de jeux (mégots).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15**